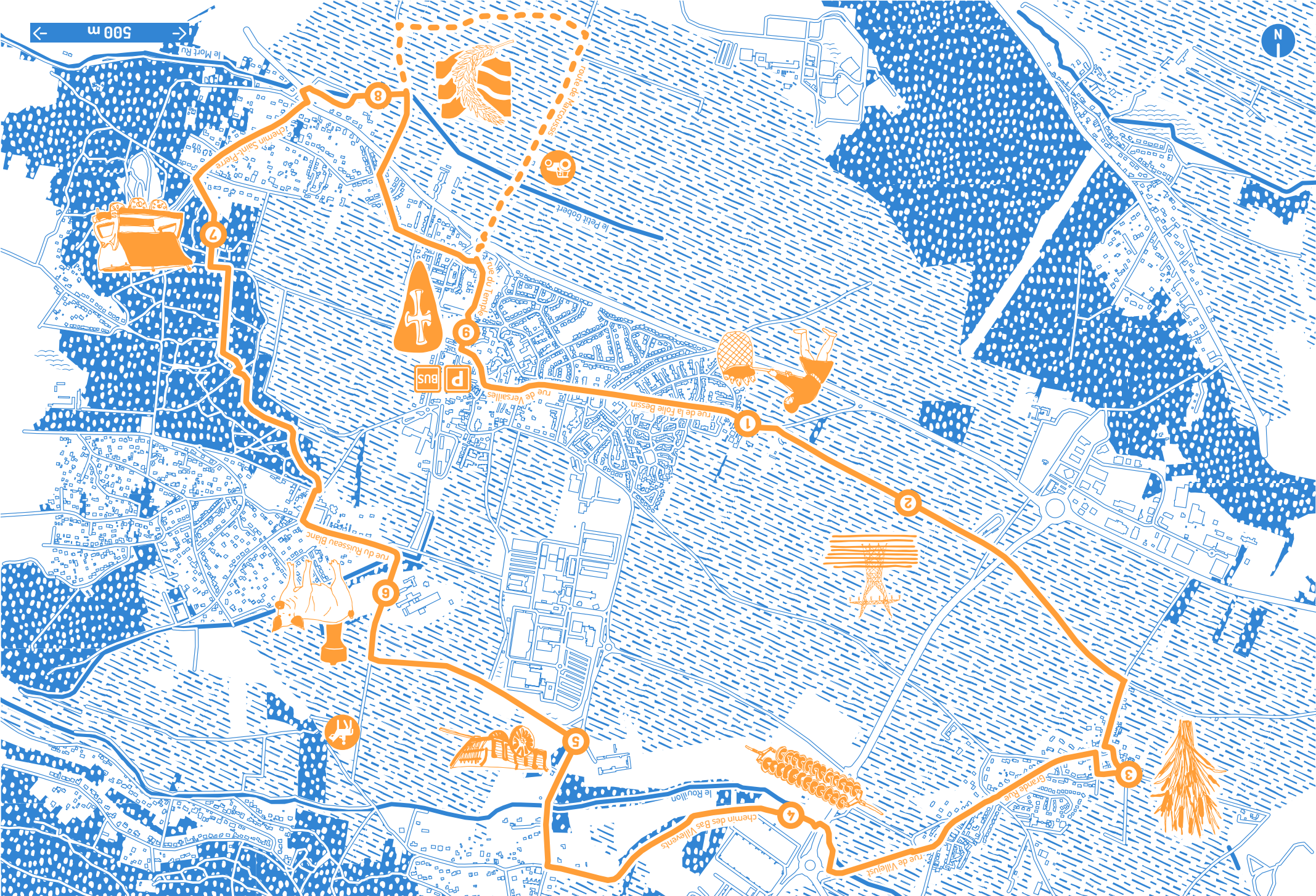




Itinéraire

DÉBUT DU PARCOURS : PLACE DE LA MAIRIE > Empruntez la rue de Versailles face à l'église jusqu'au hameau de Vieux Villiers. **KM 1.00 - ÉTAPE 1 >** Après le hameau, empruntez sur 1,5 km le chemin agricole sur votre droite. **KM 1.60 - ÉTAPE 2 >** Au bout du chemin, tournez à droite sur la route de Fretay. À l'intersection, tournez à gauche dans la rue du Grand Vivier. **KM 3.00 - ÉTAPE 3 >** Empruntez la petite sente dans le renfoncement sur votre droite avant l'étang jusqu'à l'impasse de la Ruelle, tournez à gauche puis à droite dans l'allée des Catalpas qui vous ramènera sur la Grande Rue. Suivez la Grande Rue jusqu'à la Poitevine, sortez du hameau et descendez le sentier sur votre droite avant le rond point. Longez le Rouillon, empruntez le petit tunnel puis tournez à gauche et à droite 20 m plus loin. Le mur du poste électrique est sur votre gauche. **KM 4.60 - ÉTAPE 4 >** Le chemin en enrobé se poursuit par un sentier de terre. Passez aux pieds de quelques pylônes, le sentier se courbe vers la droite. Passez devant le haras et tournez à droite sur la route de Nozay. **KM 6.00 - ÉTAPE 5 >** Juste après la ferme, empruntez le chemin sur votre gauche. Suivez-le dans les champs et empruntez le second chemin sur votre droite pour remonter vers Lunézy. **KM 7.00 - ÉTAPE 6 >** Suivez la rue du Ruisseau Blanc et tournez à droite sur le chemin de Lunézy qui se poursuit par un sentier dans les bois. Maintenez une direction Sud-Sud-Est pour suivre le chemin préconisé sur la carte. **KM 8.80 - ÉTAPE 7 >** En sortant du boisement, tournez à droite sur le Chemin-Saint-Pierre jusqu'à la route de Montlhéry. Rejoignez le chemin à gauche sur le trottoir d'en face puis tournez à droite. **KM 9.80 - ÉTAPE 8 >** Suivez le Mort Rû dans les champs jusqu'à la route*. Tournez à droite et poursuivez sur la sente piétonne à l'intersection. Tournez à gauche dans la rue Claude Monet, poursuivez sur le chemin de la Croix Boisée, longez la mare et tournez à droite dans la rue du Temple. **KM 11.00 - ÉTAPE 9.** Au bout de cette rue, vous regagnez la place de la Mairie. **KM 11.10 - ARRIVÉE.**

*Dès 2019, vous pourrez ici tourner à gauche puis à droite sur le chemin agricole. Au bout de celui-ci, tournez à droite sur la route de Marcoussis aménagée pour les cycles et piétons et retrouvez l'itinéraire après le rond-point. (itinéraire en tireté sur la carte).

Sur les hauteurs du Triangle Vert

Partez à la découverte de deux communes du Hurepoix : Nozay et Villejust. Cet itinéraire vous dévoilera l'histoire de l'un des plus hauts points de la région Île-de-France qui recèle bien des secrets. Découvrez cette grande plaine, ces fermes rurales qui datent de la fin du 18ème, début 19ème. Lors de votre promenade, veillez à adopter un comportement respectueux envers ce territoire préservé et à ne pas troubler l'activité de la faune et de la flore.

Le Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix

Né le 27 juin 2003, le Triangle Vert regroupe les communes de Marcoussis, Saulx-les-Chartreux, Nozay, Villebon-sur-Yvette, ainsi que leurs agriculteurs, et les accompagne dans leurs projets portant sur l'agriculture périurbaine. Tous ensemble travaillent à concilier un développement harmonieux des villes et le maintien d'une agriculture économiquement viable, dans une optique de développement durable du territoire.

INFOS PARCOURS

Randonnée pedestre ou VTT

Durée : 3h15 à pieds

Distance : 11,1 Km

Niveau : facile

Départ : Nozay

 /  : Jules Verne



DU TRIANGLE VERT



#3 LES HORIZONS DU PLATEAU

Nozay

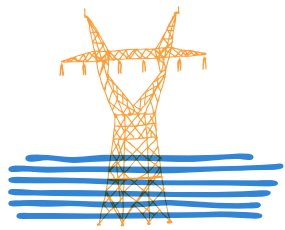
LES ITINÉRAIRES





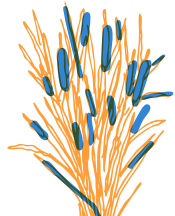
LE HAMEAU DU VIEUX VILLIERS

KM 1.00 - ÉTAPE 1 : Les premières traces de Villiers remontent à l'an 768 où son nom est mentionné dans divers documents. Son étymologie vient du latin "villa" et renvoie aux demeures et exploitations installées en zones fertiles. De villa romaine à simple ferme au Moyen-Âge, sa transformation progressive en hameau se fera essentiellement au XVII^e siècle. Vieux Villiers est rattaché au bourg de Nozay. Dans la cour commune, on peut voir une mare qui servait de fosse à poissons au Moyen-Âge.



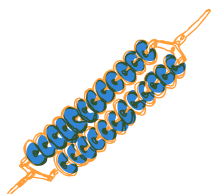
LE PLATEAU DE NOZAY

KM 1.60 - ÉTAPE 2 : Le plateau de Nozay est bordé par la vallée de l'Yvette à l'Ouest et celle de l'Orge au Nord. Perché à 168 mètres au-dessus du niveau de la mer, il est l'un des points les plus élevés de la banlieue Sud de Paris. Recouvert par la mer durant l'ère Secondaire, il émerge à l'ère Tertiaire et se couvre alors de marnes et de limons. C'est à cette première formation géologique que Nozay doit en partie la fertilité de ses terres, et grâce à d'importants travaux de drainage débutés dès 1920 pour faciliter la culture de ce plateau argileux et exposé aux vents. Il est aujourd'hui principalement tourné vers la céréaliculture et ponctuellement, la culture maraîchère de plein champ. Les maraîchers des vallées environnantes profitaient autrefois des différences de température avec ce plateau, plus frais, pour y échelonner leur production. Durant l'ère glaciaire, des bancs de grès et de meulière se sont formés dans le sous-sol de Nozay. On retrouve ces deux matériaux dans la construction des maisons, dans les murs anciens et les routes pavées de grès sur la commune.



FRETAY

KM 3.00 - ÉTAPE 3 : Fretay fait partie des écarts de Villejust, ancien fief de la seigneurie de Villebon aux alentours de 1700 où il représente 264 arpents de terres labourables. Cependant quelques maisons se trouvent sur la commune de Nozay. Son toponyme fait référence à la notion de forteresse ou de place forte, aboutissant sur le terme de ferté. Les fertés désignaient des organisations de bâtiments entourées et protégées de forteresses en bois. À l'entrée du hameau, vous passerez devant l'étang du Grand Vivier. Ses abords sont plantés de massettes (*Typha latifolia*), une espèce représentative des roselières. Ces végétaux en formation dense favorisent la prolifération de la faune et la flore et leurs racines constituent d'excellents filtres naturels. Ils participent ainsi à la régulation des crues et à l'alimentation des nappes phréatiques en eaux propres.



LE POSTE ÉLECTRIQUE

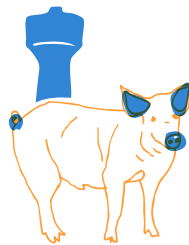
KM 4.60 - ÉTAPE 4 : Dès 1930, Villejust accueille une centrale, installée par la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans pour acheminer l'électricité produite sur le barrage d'Eguzon. C'est en raison de ces infrastructures

qu'en 1959, la commune de Villejust est choisie par EDF pour l'établissement d'un des plus grands postes électriques de France. Celui-ci assure une mission de poste de réseau et de poste de transformation. Cette dernière fonction lui permet de redistribuer l'électricité dans plus d'un million de foyers et entreprises franciliens. C'est pour la puissance de cette installation et l'énergie qu'elle concentre que de grands groupes de recherches en télécommunication se sont concentrés à proximité. Si la présence de ces nombreuses lignes à haute tension dans le paysage peut susciter des mécontentements, elles ont permis de préserver de l'urbanisation les espaces agricoles environnants.



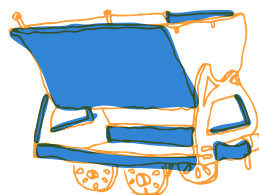
LA FERME DE VILLARCEAU

KM 6.00 - ÉTAPE 5 : Le nom Villarcellum apparaît dès 768 dans la charte de Pépin le Bref. Ce terme carolingien, emprunté au latin, désigne alors une petite "villa" accompagnée de terres cultivables et de bâtiments agricoles. Au Moyen-Âge, sous la possession plus ou moins avérée des Templiers, ce lieu est déjà considéré comme un hameau de la paroisse de Nozay et rattaché au fief de Marcoussis. Au XVI^e siècle, la ferme de Villarceau rassemble de grandes étendues de terres sur le plateau de Nozay. Des textes font alors état de plus de 500 arpents, soit plus du tiers des terres cultivables de Nozay, donné en gestion à une succession de laboureurs qui en assurent la prospérité. Après son acquisition par Jean Bernadotte en 1805, futur roi de Suède, elle devient la propriété de la famille Ratel et Dumans, avant de passer aux mains de la famille Randegger en 1978.



LUNÉZY

KM 7.00 - ÉTAPE 6 : Les premières évocations de Lunézy remontent à 1035. Installé au Nord-Est de Nozay, Lunézy accueillait autrefois un petit château en pierres dont on ne discerne plus les traces. Il est toutefois possible d'observer, probablement en lieu et place des anciennes fondations du château, une ferme typique du Hurepoix. Ces constructions joutent celles, plus contemporaines, d'un site industriel construit en 1935 ayant hébergé une porcherie et des activités de transformation de la viande produite (Géo Salaisons). En 1948, la porcherie est transformée en fondoir de corps gras animaux et fabrique alors des farines animales avant de cesser son activité en 1986. Les bâtiments sont propriété communale de Nozay depuis l'an 2000.



LA CARRIÈRE DU GROS CHÊNE

KM 8.80 - ÉTAPE 7 : Sur ce site fut exploitée une carrière de meulière et de grès du XVIII^e au XIX^e siècle. Présent en plus grandes quantités, le grès y était taillé sur place et mobilisait une centaine d'ouvriers. Les pavés de grès étaient ensuite acheminés par charrettes ou tombereaux jusqu'à la gare de la Grange-aux-Cercles à La Ville-du-Bois, desservie par l'Arpajonnais. Les pavés de meilleure facture partaient alors paver les rues de la capitale, tandis que le second choix de la production servait aux rues des communes des alentours. Durant votre traversée, vous pourrez également apercevoir les vestiges d'un mur sur lequel était placé un rail permettant de décharger les wagonnets.



LE PETIT GOBERT

KM 9.80 - ÉTAPE 8 : Ce cours d'eau fait partie des trois modestes ruisseaux traversant la commune de Nozay. Il prend sa source sur la plaine de Saint Clair, coule sous la route de Marcoussis et se déverse dans le Mort Rû juste avant le bassin de retenue. Le Mort Rû reçoit sur son passage les eaux de drainage du Mesnil Forget et du Rû Gaillard. Il se jette dans l'Orge à Longpont. Il doit son nom aux alternances de crues et d'assèchement. Malgré la construction en 1992 d'un bassin pour réguler ses crues, il fait encore l'objet d'une attention particulière de la part du Syndicat mixte de la Vallée de l'Orge Aval.



LE RÉSERVOIR DES TEMPLIERS

KM 11.00 - ÉTAPE 9 : L'altitude du plateau de Nozay, a toujours compliqué l'accès à l'eau souterraine. Au XVIII^e siècle, un puits communal, profond de 67 mètres, est creusé sur un terrain appartenant aux Templiers. La démographie et l'augmentation de l'activité agricole au XIX^e siècle diminuent son rendement et les ressources en eau sont insuffisantes. Des travaux sont alors entrepris entre 1904 et 1908 pour construire le réservoir et le conduit est creusé jusqu'à 176,80 mètres de profondeur, assurant un débit journalier de 4 000 litres à l'heure. Bien que le réseau d'adduction d'eau potable l'ait rendu obsolète en 1946, la commune et les associations locales œuvrent aujourd'hui pour sa conservation et sa reconnaissance en tant que monument historique.

APRÈS LA VISITE

 **LE CENTRE ÉQUESTRE DU RUISSEAU BLANC** pour faire découvrir le territoire aux enfants à dos de poney.  36 bis rue du Ruisseau Blanc à Nozay / 06.62.56.23.90  **DIDIER SKURA** maraîcher certifié en Agriculture Biologique depuis 2010, permettant ainsi d'avoir près de 50% de la surface cultivée de Nozay dépourvue de produits phytosanitaires. Vous pouvez retrouver ses produits cultivés à Nozay sur les marchés d'Orsay (mar-ven), Palaiseau-Lozère (mer-sam), Palaiseau-centre (dim) et Nozay (sam-matin).  **JEAN-DENIS MULLER** apiculteur. Vous trouverez ses produits sur le marché de Nozay ou au marché de Noël, mais également à la boulangerie au Cœur de Nozay et à la boutique des Potagers de Marcoussis  Chemins de Regard à Marcoussis / 01.64.49.52.80  **SYNDICAT D'INITIATIVE DE PALAISEAU** Horaires : du lundi au samedi, 10h00 - 12h30 et 15h00 - 18h00. Le dimanche, 9h - 12h.  5 place de la victoire à Palaiseau / 01.69.31.02.67

Retrouvez toutes les parcours et informations sur le site www.trianglevert.org. Les dépliants sont aussi disponibles dans chacune des mairies du Triangle Vert et à l'Office Départemental du tourisme de l'Essonne. Conception éditoriale et graphisme réalisés par l'Atelier de l'Ours avec le concours de l'Association Nozay et son Histoire (histoirenozay.canalblog.com / histoirenozay@hotmail.fr).